

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MBOMA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MBOMA COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert* N°010/AONO/C-MBOMA/CDPM-HN/2024 du 21/08/2024
Lancé en *Procédure d'Urgence*.

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS
ADUCTIONS D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MBOMA ARRONDISSEMENT
DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG, REGION DE L'EST.**

Financement : FEICOM 2024.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la convention FEICO – Commune de Mboma **exercice 2024**, Le Maire de la Commune de MBOMA Autorité Contractante, lance, en procédure d'urgence, un **Appel d'Offres National Ouvert POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS ADUCTIONS D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MBOMA ARRONDISSEMENT DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG, REGION DE L'EST**. En trois(3) lots :

- Lot 1 : construction d'une mini adduction en eau potable par pompage solaire à **Mboma** ;
- Lot 2 : construction d'une mini adduction en eau potable par pompage solaire à **Ngoap** ;
- Lot 2 : construction d'une mini adduction en eau potable par pompage solaire à **Zoume** ;

2. Consistance des travaux

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission N°1 : DET (Direction de l'Exécution des Contrats des travaux) ;
- Mission N°2 : OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier) ;
- Mission N°3 AOR (Assistance aux Opérations de Réception)

3. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune de MBOMA, Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Les dits travaux font l'objet d'un (01) lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage est de **Treize millions (13 000 000) francs CFA**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget du FEICOM de l'exercice 2024.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivait **deux cent soixante-dix mille (270 000) francs CFA**, l'Autorité Contractante et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MBOMA, , Tél : 699 831 639/653 333 314 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MBOMA, Tél : 699 831 639/653 333 314 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MBOMA.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le **06/09/2024 à 11 heures précises**, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/C.MBOMA/CDPM-HN/2024 du 21/08/2024

Lancé en Procédure d'Urgence

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS ADUCTIONS D'EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MBOMA ARRONDISSEMENT DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG, REGION DE L'EST.

En trois(3) lots :

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet :

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/09/2024 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MBOMA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la Caution de Soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des Termes De Référence ;
- Présentation.

